

VENTE-CONSEIL

5321 - DEP - 900 h

FRAIS DE FORMATION 2026-2027

I. Cahiers d'exercices et reprographie par compétence

1 - Métier et formation	15,39 \$
2 - Relations professionnelles	10,26 \$
3 - Comportements de la clientèle	12,82 \$
4 - Service à la clientèle	
5 - Vente	
6 - Transactions liées à la vente	6,24 \$
7 - Organisation du temps	
8 - Recherche d'emploi	7,69 \$
9 - Initiation au métier	
10 - Lois et règlements	15,04 \$
11 - Service après-vente	
12 - Langue seconde	
13 - Produits et services	31,21 \$
14 - Approvisionnement	
15 - Présentation visuelle	3,31 \$
16 - Marketing de la vente	12,82 \$
17 - Intégration au travail	

TOTAL: Montant à payer au centre

114,78 \$

Modes de paiement acceptés: carte de débit, PayPal, Visa, Mastercard, chèque ou mandat-poste

AUTRES FRAIS À PRÉVOIR

II. Matériel obligatoire à vous procurer à l'endroit de votre choix

4 stylos à encre bleue	}	
3 crayons à mine		
1 gomme à effacer		
Calculatrice		25,00 \$
1 surligneur vert et 1 surligneur jaune		
1 ruban correcteur		
1 calepin de notes format de poche		
1 cadenas		10,00 \$
Coût approximatif		35,00 \$

III. Uniformes obligatoires à vous procurer à l'endroit de votre choix

Tenue : complet (veston et pantalon) ou tailleur (veston et pantalon ou jupe)

Haut : chemise ou blouse de couleur unie

Souliers noirs classiques

**Des informations additionnelles pourraient vous être fournies dès le début de votre formation, nous vous suggérons d'attendre ce moment pour effectuer vos achats.*

a- SORTIE PÉDAGOGIQUE: Des frais d'au plus 30\$ pourraient vous être exigés en cours d'année afin de défrayer les coûts de transport reliés à une sortie pédagogique.

b- REMBOURSEMENT: Le Centre d'études professionnelles Saint-Jérôme n'est pas tenu de rembourser les frais à un élève qui abandonne son programme après avoir débuté sa formation.

c- RÉFÉRENCEMENT: Si vous êtes bénéficiaire de l'assurance-emploi ou de l'assistance-emploi, vous devez payer ces frais au Centre d'études professionnelles Saint-Jérôme. Par la suite, sur présentation de votre reçu, vous pourrez demander votre remboursement, s'il y a lieu, à l'organisme qui s'occupe de votre dossier.

d- ASSURANCE: L'assurance du Centre de services scolaire de la Rivière-du-Nord ne couvre pas les dommages découlant d'accidents pour lesquels le Centre de services scolaire de la Rivière-du-Nord, ou les personnes oeuvrant pour lui, n'a commis aucune faute. Le Centre d'études professionnelles Saint-Jérôme suggère aux parents et aux élèves adultes de vérifier auprès de leur assureur la couverture qu'ils détiennent au cas où ils subiraient des dommages résultant d'accidents pour lesquels le Centre de services scolaire de la Rivière-du-Nord n'est pas responsable.